nombre et disposées en racème. Calyce hypocratérimorphe, 5-denté. Tube corolléen renflé à la base, contracté au milieu et dilaté-étalé au limbe, découpé en cinq larges lobes ovés, subaigus. Style claviforme, pubescent, renflé au sommet et découpé en 5 courts stigmates, plans, oblongs-arrondis.

RECTIFICATIONS SYNONYMIQUES.

(15 Mai 1851.)

Mormodes atropurpurea (1). Sous ce nom M. W. Hooker vient de décrire et de figurer, comme inédite (Bot. Mag. Mai 1851), une plante, entièrement différente du Mormodes atropurpureum Lind. (Bot. Reg. t. 1861. Juin 1836): espèce dont l'auteur paraît n'avoir pas eu connaissance, ou plutôt qu'il ne s'est pas rappelée. Nous nous proposons, tout en rectifiant ici l'erreur synonymique commise par notre illustre confrère, de figurer et de décrire aussi dans notre prochaine livraison (1er Juin prochain (2)), sous le nom de M. Hookerii, la belle et intéressante espèce qu'il a publiée sous une dénomination spécifique qui ne saurait être adoptée, puisqu'elle avait été appliquée, quinze ans auparavant, à un tout autre Mormodes!

Rondeletia versicolor. Le même botaniste décrit et figure également sous ce nom (l. c.) une plante qui appartient évidemment au genre Rogiera de M. Planchon, si toutefois ce genre doit être adopté. Nous la ferons à notre tour connaître à nos lecteurs, dans la même livraison (du 1^{er} Juin prochain), sous l'appellation générique qui lui appartient (Rogiera), en lui conservant le nom spécifique (versicolor), donné par M. Hooker, qui en exprime parfaitement le principal caractère.

Siphocampylus microstoma. M. Lindley fait figurer sous cette dénomination, dans le Paxton's Flower Garden (II. Pl. 44), une plante qu'il regarde, malgré les différences qu'il signale lui-même entre les deux espèces, comme identique avec celle que M. W. Hooker a décrite et fait figurer sous la même dénomination en 1847 (Bot. Mag. t. 4286). Néanmoins, si on réfléchit combien il est difficile de distinguer les unes des autres les nombreuses espèces de ce genre par de bons caractères spécifiques, on se convainera bientôt, selon nous, en lisant les diagnoses des deux plantes et en en comparant les figures (l° c°), qu'elles sont suffisamment distinctes. Nous décrirons et figurerons donc prochainement l'espèce en litige, sous le nom de Siphocampylus Lindleyi, sans toutefois prétendre qu'elle soit inédite: fait dont la vérification ne saurait avoir lieu qu'en compulsant un vaste herbier bien authentique, bien déterminé, et tout d'abord les espèces décrites par Presi, pour sa Monographie des Lobéliacées.

⁽¹⁾ Nous démontrerons par l'étymologie que les noms spécifiques de ce genre doivent être du neutre (M, atropurpureum I).

⁽²⁾ Et première de notre deuxième volume!